



# L'Aérogramme du patrimoine

n° 01 de novembre 2015

## Commission Patrimoine

### Président

Max ARMANET

### Vice-Présidents

Ariane GILOTTE

Christian RAVEL

Jean-Pierre BLAY

## Commission Histoire, Arts et Lettres

### Président

Jean-François FEUILLETTE

### Vice-Présidents

Jean-Claude FALQUE

Corinne GIANNO-DOLLFUS

Gérard COLLOT

### Rédacteur en chef

#### Aéro-France

Gérard COLLOT

### Collège expertal

Max ARMANET

Luc FOURNIER

Gilles GERIN

Guilhem LABEEUW

Remy LONGETTI

Catherine MAUNOURY

Denis PARENTEAU

Christian RAVEL

Jean SALIS

Nigel STEVENS

## Rédaction de cet Aérogramme

MM Max Armanet, Christian  
Ravel et François Voisin.

## Le propos du mois

Savez-vous combien d'avions ont été classés monuments historiques ? Quels sont les critères pour être habilité SPAD ? Quels bâtiments aéronautiques peuvent prétendre à une protection par le Ministère de la Culture ? Comment préserver des archives précieuses sans qu'elles ne sombrent dans l'oubli de l'anonymat ? Où faire expertiser un patrimoine aérien en votre possession ? Où en est le dossier de Classement par l'Unesco, de « Paris, berceau de la conquête de l'air » comme patrimoine de l'humanité ?

Toutes ces questions suivies au quotidien par la Commission du Patrimoine de l'Aéro-Club de France, auxquelles elle apporte des réponses précises, souffraient d'un manque de diffusion flagrant. Le savoir-faire était là, pas le faire-savoir.

Deux outils complémentaires ont ainsi été élaborés afin de répondre à cette exigence de transmission à laquelle nous ne pouvions nous soustraire. Le premier, vous l'avez dans les mains. C'est *L'Aérogramme du patrimoine*, synthèse trimestrielle de nos travaux. Son concepteur en est Christian Ravel. Seul quelqu'un possédant son pouvoir de conviction et sa rigueur organisatrice était à même de mener à bien cette mission. L'autre outil pour votre service est le site numérique. Mission au long court à laquelle s'est attelée Ariane Gilotte assistée de Gilles Guérin. Site dont vous saurez bientôt tout, grâce à cet aérogramme.

La saison 2015-2016 s'annonce riche en échéances prometteuses. Un rendez-vous à ne pas manquer sera le prochain Carrefour de l'Air. Ce rendez-vous imaginé par Catherine Maunoury au Musée du Bourget nous verra travailler collectivement à l'activation de ce réseau dont le cœur battant est justement les critères SPAD. Cette mémoire des Ailes françaises que nous servons, vise à transmettre à tous nos concitoyens l'héritage précieux de ce qu'il faut appeler « la culture de l'aviateur » : sens de la responsabilité, de la solidarité, de l'innovation et du risque calculé. Autant de vertus, plus que jamais indispensables à notre pays .

Max Armanet  
Président de la Commission Patrimoine  
Président du Collège expertal

## Paris, berceau de l'Aéronautique

*La France est le pays pionnier de l'aéronautique (Jean-Marie Le Bris, Ader...) et sa capitale, Paris, est particulièrement riche en témoignages. Nous essaierons, tous les trimestres, de vous présenter une organisation, un lieu, un fait marquant de cette très riche histoire. Nous avons choisi, pour débiter cette rubrique, de vous faire un (court) historique de l'Aéro-Club de France.*

L'Aéro-Club de France (AéCF) fut créé le 20 octobre 1898 sous l'impulsion d'Ernest Archdeacon, Léon Serpollet, Alberto Santos-Dumont, Jules-Albert Dion, Henry de la Vaulx, Henry Deutsch de

la Meurthe et du comte Henri de La Valette. Si la plus ancienne association aéronautique de monde fut la Société Française de Navigation Aérienne, créée dès 1872 au lendemain de la guerre de 1870-1871 qui avait vu l'utilisation des ballons montés, l'Aéro-Club de France fut la seconde, regroupant de nombreux industriels et mécènes et son objet était à l'époque : *Société d'encouragement à la locomotion aérienne.*



**Timbre postal édité à l'occasion du centenaire de l'Aéro-club de France**

La conquête de l'air prend désormais un nouvel essor avec la création de cette institution. C'est par la structure et les règles qu'elle invente audacieusement, jour après jour, que l'aventure céleste prend son véritable envol. Dès 1901, l'Aéro-Club de France, fidèle à ses objectifs organise le Prix Deutsch de la Meurthe, destiné aux pilotes de dirigeables, puis, en 1906 la Coupe Gordon-Bennet qui fut la première compétition aéronautique. Toujours en 1906, le 12 novembre, l'Aéro-Club de France homologue pour la première fois le vol d'un plus lourd que l'air, celui réalisé par Santos-Dumont à bord de son avion XIV bis.

Désormais ce seront ses commissaires qui homologueront toutes les « premières » qui ont jalonné la naissance de l'aviation : 1<sup>er</sup> kilomètre en circuit fermé, 1<sup>er</sup> vol d'un hélicoptère, etc. Notons que l'homologation des

épreuves sportives aéronautiques sera maintenue tout au long de son existence soit à titre direct soit par l'intermédiaire de la Fédération Aéronautique Internationale. Notons que celle-ci fut fondée le 14 octobre 1905, sous la présidence du prince Roland Bonaparte, à l'initiative de l'Aéro-Club de France afin de cataloguer méthodiquement les diverses performances obtenues afin qu'elles soient connues de tous, de les identifier dans leurs éléments pour les rendre comparables et de les contrôler de façon à garantir la propriété indiscutable à leurs titulaires.

Les premiers brevets de pilotes ont naturellement été délivrés par l'Aéro-Club de France dès 1909 et ce privilège sera maintenu jusqu'au milieu des années soixante, date à laquelle le Secrétariat Général à l'Aviation Civile a repris ces délivrances à son compte.

Bien entendu, la communication de l'AéCF est régulièrement assurée par diverses revues : l'*Aérophile* de 1893 à 1947 puis *AéroFrance* à partir de 1997.

Au cours des années, l'AéCF a adapté son action tout en conservant certains de ses rôles originels : promotion de l'aviation au travers de coupes et de prix, homologation des records, distinction des grands acteurs de l'aéronautique puis de l'espace et célébrations des événements fondateurs de la conquête de l'air. C'est dans cette optique que l'AéCF s'est doté de plusieurs commissions, dont deux particulièrement orientées vers le patrimoine (Commission Patrimoine) et l'histoire (Commission Histoire, Arts et Lettres) qui travaillent ensemble à une meilleure connaissance et sauvegarde de l'histoire aéronautique de notre pays. Nous les retrouverons régulièrement dans les *Aérogrammes du Patrimoine* à venir.

# La Commission Patrimoine de l'Aéro-Club de France

## Un peu d'histoire

Le 2 juillet 1994 l'Aéro-Club de France organisait un séminaire sur l'évolution de ses activités et de son fonctionnement. Une centaine de participants (Présidents, membres de Fédérations, Directeur du Musée de l'Air, représentants des Commissions de l'AéCF...) se sont ainsi retrouvés autour du Président de l'AéCF Gérard Feldzer et des Membres du Conseil d'Administration.

Parmi les tables rondes, celle présidée par Max Armanet, Membre du Conseil de l'AéCF, avec à ses côtés Maïté Stépanski en qualité de Présidente de la Fédération des Aéronefs de Collection avait choisi d'étudier la mise en place et le fonctionnement d'une politique nationale du Patrimoine Aéronautique dont l'AéCF serait le pivot et définir la structure la plus apte à relever le défi du Patrimoine Aéronautique

De ce séminaire, devait naître la Commission Patrimoine Aéronautique.

Un second séminaire opérationnel fut organisé le 5 septembre 1994, et c'est au cours de cette séance que les activités de la Commission Patrimoine furent mises en œuvre avec une constatation : *Le patrimoine est une des données essentielles de la réalité aéronautique française d'aujourd'hui et peut être considéré comme l'un des plus formidables et spectaculaires outils de communication et de promotion de l'Aéronautique.*

Quatre Groupes de travail se sont créés pour mettre en œuvre cette politique : Gestion du Patrimoine Mobilier de l'AéCF, présentation du Patrimoine, action du Patrimoine, dont la création d'un Prix de l'AéCF pour récompenser une action exemplaire pour le patrimoine aéronautique, recensement du Patrimoine Immobilier dont l'inventaire des aérodromes.



**La Commission Patrimoine réunit tous les mois, au siège de l'Aéro-Club de France, les représentants civils et militaires concernés par le patrimoine aéronautique.**

Beaucoup d'actions ont été menées durant ces 20 années, on retiendra tout particulièrement que les 3 grands Prix du Patrimoine sont décernés, en 1997, 1999 et 2003, propositions de l'AéCF pour l'attribution à des aéronefs du Diplôme Phoenix, enquête de recensement du patrimoine, auprès des associations du patrimoine aéronautique, avec la participation des Vieilles Racines et du Musée Air France, diverses expositions, dont notamment celle aux Invalides du 1er mars au 15 avril 2001, journées des 21 et 22 juin 2001 consacrées au programme Raphaël : programme de l'Europe de l'Air, organisées par l'AéCF avec le Ministère de la Culture et le Musée de l'Air et de l'Espace.

Ce fut ensuite le commencement des travaux de réhabilitation du Hangar Y de Chalais-Meudon, réalisés sous la direction de Max Armanet et surtout d'Audouin Dollfus. Dès 2006, il est acquis que ce Hangar est destiné à devenir le Centre européen des Ballons et des dirigeables (histoire, quand tu nous tiens !). Bien d'autres actions furent entreprises et menées à bien telle l'expo/vente d'objets de l'AéCF en 2006 dans les salons de l'AéCF et l'élaboration, entre 2007 et 2009, d'un *Lexique aéronautique*, petit précis du vocabulaire concernant le patrimoine aéronautique par Max Armanet, Francis Bédéi, Audouin Dollfus, André Hautot, Éric Jamier, Michel Liébert et Christian Ravel, une exposition sur les Groupes lourds pour rendre hommage à nos anciens...

Tous ces travaux ne sont pas passés inaperçus des instances internationales et le Diplôme d'honneur de Groupe Aéronautique est décerné à la Commission Patrimoine par la FAI le 25 septembre 2008, en Italie, près de Turin. La Commission était représentée par Max Armanet et Christian Ravel. Cette même année, la signature d'une convention entre le Ministère de la Culture et l'AéCF reconnaissait à l'AéCF sa mission et sa capacité d'expertise en matière de patrimoine aéronautique.

En 2009, ce fut la création du collège Expertal afin de répondre aux besoins des collectionneurs en quête d'authentification pour leurs objets aéronautiques.

L'année suivante, une conférence de Presse, tenue le 5 mai 2010 à l'AéCF réunissait Jean-François Georges et Max Armanet pour l'AéCF, Luc Fournier et la représentante du Ministre de la Culture. Ces deux entités rappellent et réaffirment leur volonté commune d'assurer la mémoire de l'aéronautique française afin de transmettre aux générations futures des objets mobiliers, témoins des techniques et des hommes. Nous n'oublierons pas non plus l'implication de l'AéCF et de la Commission du Patrimoine dans le cadre de la protection du site de Montaudran, haut lieu de l'aventure de la Ligne de l'Aéropostale. La concrétisation pratique de cette intense activité fut la tenue, en 2011 du premier Séminaire de l'Institut National du Patrimoine au Musée Régional de l'Air d'Angers.

2012 ne fut pas en reste avec le lancement d'actions visant à la conservation du patrimoine immobilier aéronautique (hangars et tours de contrôle) et la réalisation de l'inventaire des archives de l'AéCF réalisé sous la direction de Gérard Hartmann. Cette année-là, 8 aéronefs sont classés "Monuments historiques", dont 7 de la Ferté-Alais.

Au titre de la convention signée le 1er juillet 2009 avec le Ministère de la Culture est inscrit le recensement du patrimoine aéronautique en France. La commission Patrimoine s'attache à poursuivre le recueil des institutions conservant du patrimoine aéronautique. La mise en ligne de ce recensement devra permettre à l'AéCF d'être le point central du réseau patrimonial, constituant ainsi le lien entre les institutions étatiques, les associations, les particuliers possesseurs de patrimoine aéronautique sous toutes ses formes.

La Commission Patrimoine participe pour la première fois au Carrefour de l'Air organisé par Catherine Maunoury au Bourget au printemps 2013.



## **La Commission Patrimoine, presque au complet, dans les magnifiques locaux de l'Aéro-Club de France**

2014 voit la finalisation du Label SPAD. Depuis son origine, les hommes et les femmes réunis dans la Commission Patrimoine, puis au sein de son Collège expertal, se sont penchés sur la qualité du travail des associations, leur structure et leur environnement technique, réglementaire et humain afin d'assurer la meilleure protection possible du patrimoine aéronautique. Cela a conduit à la définition du label SPAD. Le Groupe de travail patrimoine du réseau ADER, incité par le général Mercier, s'est appuyé sur ce travail et sur nos équipes pour en faire une base de reconnaissance des associations à qui elle souhaite confier du matériel, donnant ainsi naissance à la conception d'un réseau SPAD, reposant sur la compétence, l'exigence, l'éthique, le civisme des aviateurs au service de la mémoire et du patrimoine. Le réseau SPAD a pour ambition de déployer le rayonnement et l'influence des Ailes françaises sur l'ensemble du territoire national. Cette année-là voit aussi la commémoration des 70 ans de la seconde guerre mondiale et du débarquement de Normandie ainsi que des 100 ans de l'aéroport du Bourget

En 2015, une convention quadripartite est signée entre l'Aéro-Club de France, l'Armée de l'Air, la Direction générale de l'Aviation Civile et le Musée de l'air et de l'espace du Bourget pour régir le réseau SPAD.

La Commission patrimoine de l'Aéro-Club de France se donne désormais de nouveaux moyens pour mener à bien sa mission avec la mise en place de Groupes de Compétences et de Groupes de Travail. Nous vous en parlerons très bientôt.

Enfin, le rapprochement avec la Commission Histoire, Arts et Lettres de l'Aéro-Club de France permettra de mieux saisir et protéger le patrimoine aéronautique national, que celui-ci soit technique, humain, littéraire...

# Le collège expertal de l'Aéro-Club de France

Nous nous efforcerons, chaque fois que possible, de donner la parole à des acteurs importants du patrimoine aéronautique. Nous commencerons aujourd'hui par vous présenter le Collège expertal car il réunit les compétences et est en première ligne de la préservation du patrimoine aéronautique.

À un moment où le fil du temps nous éloigne des événements qui ont donné naissance à la conquête de l'air, il importe de mettre en place une procédure qui permette d'authentifier avec la plus grande rigueur les témoins et les reliques de cette épopée, afin que les historiens puissent se fonder sur des données dont l'authenticité et l'exactitude sont déterminées par des critères scientifiques.

Le but du collège d'experts est d'analyser les objets qui seront portés à son attention afin d'établir l'authenticité en se basant sur des critères scientifiques ; l'historique des objets, les preuves concernant leur provenance s'ajouteront aux critères classiques d'expertise et permettront de certifier leur authenticité.

Dans le respect absolu des impératifs de confidentialité et d'anonymat qu'exprimeraient les possesseurs ayant recours à l'expertise de l'AéCF, dans le respect de la réglementation en vigueur, cette démarche a pour but d'établir dans les archives de l'Aéro-Club de France, en liaison avec le musée de l'Air et de l'Espace et le Service historique de la Défense, les bases d'un catalogue raisonné des biens possédés par des particuliers et qu'il importe pour la mémoire nationale et mondiale d'avoir pu répertorier.

## Composition actuelle

**Monsieur Max Armanet** (symbolique, phaléristique, expert Conseil pour le patrimoine aéronautique auprès des Monuments historiques)

**Monsieur Luc Fournier** (réglementation patrimoniale, Ministère de la culture)

**Monsieur Gilles Guérin** (aviation à réaction, GT patrimoine ADER)

**Monsieur Guilhem Labeeuw** (patrimoine immobilier et bâti, Direction Générale de l'Aviation Civile),

**Monsieur Rémy Longetti** (équipements de vol, matériels, uniformes, exposition patrimoniale AéCF)

**Madame Catherine Maunoury** (aviation de compétition, Musée de l'Air et de l'Espace),

**Monsieur Denis Parenteau** (aviation commerciale et de transport, Musée Air France)

**Monsieur Christian Ravel** (aviation légère, vélivole, Musée régional de l'air d'Angers)

**Monsieur Jean Salis** (aéronefs à hélices, Musée de la Ferté-Alais)

**Monsieur Nigel Stevens** (technique de restauration, Réseau du Sport de l'Air)

Vol d'essai



Mise en route



Roulage



Décollage



En l'air



Etape de base



Finale



Atterrissage



M'enfin!!!!